



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES JEUNES 2020

PYRENEES ATLANTIQUES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE (23 septembre 2019)

1^{er} tour : 17 Novembre 2019

PAU ARTIGUELOUVE

Domaine Saint Michel

64230 ARTIGUELOUVE

Tél. : 05 59 83 09 29

2^{ème} tour : 1 décembre 2019

GOLF de BIARRITZ Le PHARE

2 Avenue Edith Clavell

64200 BIARRITZ

Tél. : 05 59 03 71 80

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux du Vade-mecum 2019.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

- Être licenciés FFG de l'année en cours dans un club du département des Pyrénées Atlantiques et être membre de l'Association sportive.
- Avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf (au moins 5 jours pleins ouvrables avant l'épreuve).
- Répondre aux catégories d'âge et limites d'index ci-dessous.
- **L'inscription des plus jeunes doit surtout être basée sur l'appréciation de leur professeur quant à leur aptitude à jouer de façon autonome sur 18 trous, à compter et à remplir une carte de score.**

1-2) Quotas par catégorie d'âge (base 2019)

CATEGORIES 2019	ANNEES DE NAISSANCE	Nombre maximum et Index limite				Nombre Total
		GARÇONS		FILLES		
		Nombre	Idx Max	Nombre	Idx Max	
MINIMES	2004 - 2005	20	18.8	10	26	30
BENJAMINS	2006 – 2007	20	22.0	10	36	30
Moins de 13 ans	2008 et après	22	33.5	8	43	30
Nombre total :		62		28		90

NOTA : L'index retenu est celui au 30 septembre 2019

Si le nombre des inscrits excède les quotas prévus, l'index limite sera revu à la baisse, pour ne pas dépasser le nombre total. A index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1^{ère} année de la catégorie). Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

II - ENGAGEMENTS

2-1) Inscriptions :

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font pour les 2 tours par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques **par courriel** (ffgolf64.sportif@gmail.com) **au plus tard le samedi 9 novembre 2019** avec impérativement : les **noms, prénoms, date de naissance et N° de licence** des joueurs.

Les joueurs qui ne joueraient pas le 1^{er} tour devront aussi s'inscrire avant le 9 novembre 2019 pour pouvoir participer au 2^{ème} tour.

La liste des joueurs retenus est valable pour les 2 épreuves : les éventuels forfaits doivent être signalés pour chaque épreuve (cf. §2.2).

2-2) Forfaits :

- Tout forfait doit être notifié au Comité 48h avant le début de l'épreuve (soit le jeudi jusqu'à minuit pour une compétition se déroulant le dimanche), sauf cas de force majeure.
- Tout forfait non notifié, tout abandon non justifié, entraînent la disqualification et l'exclusion du joueur pour le championnat.

III – FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu :

Ces distances seront celles préconisées par le paragraphe 3-6-4 page 234 du Vadémécum. Elles ne sont pas impératives, mais on doit essayer de s'en rapprocher le plus possible. Elles pourront être adaptées en fonction des conditions météorologiques, en particulier des conditions de « roule ». Mais dans tous les cas, elles correspondront aux repères étalonnés pour la gestion des index.

3-2) Forme de jeu :

Pour chaque épreuve : Stroke Play / 18 trous. Le Comité se réserve le droit de réduire à 9 trous un ou les deux tours de la catégorie U12 en cas de mauvaise visibilité.

3-3) Classement :

3-3-1) Individuel

Le classement final du Championnat Départemental sera fait par sexe et par catégorie sur le cumul des scores bruts des deux tours.

En cas d'égalité le départage se fera sur le meilleur total des deux tours, puis en cas d'égalité, avec les places de la 2^{ème} épreuve et si l'égalité persiste en prenant le score des 18, 9, 6 etc. derniers trous de la 2^{ème} épreuve.

3-3-2) Par club

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue dans chacune des catégories, pour chacune des deux épreuves selon la table ci-dessous. Le classement sera fait sans départager les ex æquo : si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	10	10
2 ^{ème}	8	8
3 ^{ème}	6	6
4 ^{ème}	5	4
5 ^{ème}	4	2
6 ^{ème}	3	0
7 ^{ème}	2	0
8-10 ^{ème}	1	0

Après les 2 épreuves, un classement sera fait par club en cumulant les points obtenus par les joueurs et joueuses d'un même club.

3-4) Annulation d'un tour

En cas d'annulation d'un des deux tours, le classement individuel sera fait par sexe et par catégorie sur le score brut du tour joué. En cas d'égalité le départage se fera par l'ordinateur. Le classement par club se fera avec le même barème sur les points acquis lors du tour joué.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Calendrier

Voir en tête du règlement.

4-2) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur ».
- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2019).
- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- Pendant le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc...), devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. (minimum de 50 mètres)
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

4-3) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques.

Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue (www.ffg-aquitaine.org) pour publication sur son site.

4-4) Départs

Les départs se font par catégories d'âges décroissantes (la catégorie U 12 en dernier) et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index pour la 1^{ère} épreuve, et dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} épreuve pour la seconde.

Si un tour est annulé, le tour joué donnera alors le résultat du championnat.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue du deuxième tour au Golf de BIARRITZ « Le Phare » :

- Les premiers de chaque catégorie sont récompensés et déclarés « Champion(ne) Départemental(e) ».
- Le Club ayant obtenu le plus de points sera récompensé et déclaré meilleur Club de Jeunes du département.
- Un goûter sera offert par le Comité des Pyrénées Atlantiques à cette occasion.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

La composition du comité de l'épreuve sera affichée à chaque tour au tableau officiel. Elle comportera au minimum :

- Un représentant du Comité des Pyrénées Atlantiques,
- L'arbitre désigné pour l'épreuve,
- Un représentant du golf recevant.